



715, rue du Square Victoria
Bureau 710
Montréal QC
H2Y 2H7
☎ 514 849-8373
1 800 465-1754
☎ 514 849-8873
1 800 465-6578
🌐 www.apsam.com

**Résumé de la réunion du
groupe de liaison APSAM « chauffeurs d'autobus »
tenue le vendredi 10 avril 2015 à la
Société de Transport de Montréal
800, rue de la Gauchetière Ouest
Montréal**

Étaient présents

Membres patronaux

Luc Ferland, STM
Mélicca Bernard, STM
Marie-Soleil Landry, RTL
Karine Fortin, RTL

Catherine Pellerin, STTR
Alain Villeneuve
Jocelyn Hébert, RTC
Diane Blouin, STLévis

Louise Latulippe, STLaval
André Dupuis, STLaval

Membres syndicaux

Donald Simard, SCFP STTR
Guy Germain, SCFP STTR
Marcel Carrier, SCFP STLévis
Patrice Lafontaine, SCFP STLévis
Dave Mc Mahon, SCFP STLévis
René Léonard, SCFP STM

Jean-Pierre Guay, SCFP STSherbrooke
Pierre Raymond, SCFP STSherbrooke
Dominique St-Pierre, SETPQM RTC
Mathieu Racine, SETPQM RTC
Claude Belley, SCFP STSaguenay
Bernard Gravel, SCFP STSaguenay
Ghislain Lalonde, SUT STO

Guy Gosselin, SUT STO
Guy Clermont, SCFP STLaval
Cathy Mitchell, SCFP STLaval
Dominique Authier, SCFP RTL
Dominic St-Louis, SCFP RTL
Gabriel Rousseau, SCFP RTL

APSAM

Michèle Bérubé, conseillère

Benjamin Reid-Soucy, conseiller

Marie-Laurence Plourde

Étaient absents :

Michaël Gauthier, STSherbrooke
Serge Hébert, STSherbrooke

Patrice Desrochers, SCFP STM
Mélanie Tremblay, STSaguenay

Charlène Auclair, STO
André Veilleux

1. Reconnaissance des présences

Un tour de table a permis à tous les participants de s'identifier. Le nouveau conseiller de l'APSAM Benjamin Reid- Soucy a été présenté officiellement aux membres du groupe. Benjamin prendra éventuellement la relève de Michèle Bérubé comme répondant pour le groupe de liaison « chauffeurs d'autobus ». Marie-Laurence Plourde, la nouvelle conseillère en communication de l'APSAM, a aussi été officiellement présentée aux membres du groupe de liaison.



2. Mot de bienvenue

Le mot de bienvenue est adressé par Madame Hélène Noël, surintendante principale à la planification opérationnelle intégrée à la STM.

3. Acceptation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est accepté tel quel.

4. Suivi de la rencontre du 21 novembre 2014

• Recherche sur la prise en charge des victimes de violence (Dr Guay)

Le programme de recherche du Dr Guay « Vers une meilleure prise en charge des victimes d'actes de violence physique en milieu de travail » suit son cours à la STM. Le recrutement est maintenant terminé. L'étude comporte 4 étapes et certains participants les ont déjà toutes franchies. Le rapport présentant les résultats devrait être disponible d'ici 1 an. (À suivre)

• Présentation sur l'ergonomie du poste de chauffeur

Puisqu'il n'y eut aucun commentaire, la version des documents présentés par Patrick Vincent constitue la version finale. Dès que les coquilles auront été corrigées, les documents seront transmis à chacune des sociétés de transport qui fera le suivi auprès de son service d'ingénierie. Puisqu'il s'agit d'une étude exploratoire et que tous les intéressés auront reçu le rapport, la pertinence de rendre le document accessible sur le site web de l'APSAM est soulevée. Ledit rapport met particulièrement en évidence l'aspect « contrainte forte » au niveau de la cloison de l'habitacle qui pourrait conduire à des modifications pour les grands chauffeurs. La réflexion reste à faire concernant la production d'un article résumant le rapport. (À suivre)

• Lettre d'appui au projet de Loi S-221 (C-533)

Guy Gosselin, représentant syndical de la STO, nous informe qu'après plusieurs tentatives de présentation la Loi modifiant le Code criminel concernant les voies de fait contre un conducteur de véhicule de transport en commun a finalement été adoptée en février 2015. Une demande sera faite à la documentaliste de l'APSAM afin que les membres du groupe aient accès au texte de Loi.

5. Rapport des sous-comités

5.1 Sous-comité « Nouvelles technologies »

Les participants ont discuté plus particulièrement des améliorations apportées aux nouveaux autobus hybrides livrés par Nova ainsi que de leur intégration dans les sociétés de transport. Il s'agit d'un véhicule très apprécié par les chauffeurs. La Cie Nova a une bonne écoute et considère les commentaires qui lui sont faits. Il reste quelques points à corriger. Entre autres, le chauffage qui est trop fort particulièrement dans l'habitacle du chauffeur ainsi que l'absence de ralentisseur sur le véhicule. La programmation devra être améliorée. Tous les participants s'entendent pour dire que le produit évolue bien.

5.2 Sous-comité « Valorisation du métier de chauffeur »

Suite aux discussions lors de sa dernière rencontre, le sous-comité a dû revoir son plan d'action compte tenu du faible taux de réponse des Sociétés de transport concernant le financement du projet. Michèle Bérubé a présenté une proposition d'appel d'offres que le sous-comité a bonifiée. Ledit document résume le projet, en



précise les objectifs et présente le contexte ainsi que les modalités de réalisation de la production des capsules sur la valorisation du métier de chauffeurs. Le document était devenu nécessaire pour obtenir le financement de l'APSAM et des sociétés de transport n'ayant pas encore apporté leur appui financier au projet. (À suivre)

5.3 **Sous-comité sur les statistiques**

Compte tenu de la visite des installations de la STM, le sous-comité n'a pas tenu de rencontre. Cependant, un bref suivi a été fait aux membres du groupe afin de leur rappeler que seuls la STLaval, le RTC et le RTL ont transmis leurs données statistiques pour l'année 2014. Une demande est faite afin que les autres sociétés de transport fassent de même d'ici la fin mai de façon à ce que le sous-comité puisse les traiter et planifier une rencontre téléphonique ayant comme objectif de travailler sur un plan d'action d'ici la rencontre de septembre.

6. **Présentation**

Suite à une demande des membres du groupe de liaison lors de la rencontre de novembre 2014, les participants ont assisté à une présentation sur les tests vibratoires pour les sièges d'autobus par monsieur Pascal Oceau, chef de section ingénierie autobus mécanique et électrique. Merci à la STM.

7. **Suivi du dossier « sélection des sièges »**

- La STM tourne la page sur le siège Amobi et revient au siège USSC. Pour l'instant elle n'a pas décidé de migrer vers une autre Compagnie.
- Au RTC, on est toujours satisfait du siège Boltar.
- Plusieurs Sociétés ont intégré le siège ISRI. Au RTL on travaille toujours sur l'amélioration du siège. Il reste 3 modifications. La première concerne la pression d'air dans le siège, la deuxième touche l'espace au niveau des appuis-bras et la dernière cible la ceinture de sécurité à 2 points. Aux dires du RTL, ISRI est sensible aux commentaires, car elle veut offrir un produit de qualité.
- À la STTR et à la STSaguenay, les nouveaux autobus entrent *de facto* avec le siège ISRI.

8. **Financement des capsules sur la valorisation du métier de chauffeur**

Dans le but de valider officiellement l'implication financière des différentes sociétés de transport et de leurs syndicats respectifs concernant le projet de production de capsules sur la valorisation du métier de chauffeur, bien que quelques organisations l'aient déjà confirmée, Michèle Bérubé transmettra à chacun des membres l'appel d'offres bonifié par le sous-comité. Un retour d'ici le **4 juin 2015** serait apprécié. Les personnes intéressées à faire partie du sous-comité paritaire associé à la production des capsules peuvent faire part de leur intérêt en communiquant avec Michèle Bérubé. On rappelle que l'implication financière de l'APSAM jusqu'à l'occurrence de 10 000\$, sous réserve de l'approbation du CA, est conditionnelle à l'implication de toutes les sociétés de transport dans le projet.

9. **30^e anniversaire de l'APSAM**

Cette année, l'APSAM fête le 30^e anniversaire de sa fondation. Pour favoriser la participation des membres des groupes de liaison et rentabiliser leurs déplacements, la prochaine rencontre du groupe de liaison « chauffeurs



d'autobus » se tiendra à Montréal dans l'après-midi des festivités liées au 30^e (5 à 7 avec cocktail dînatoire) soit le jeudi 17 septembre. Exceptionnellement, il n'y aura pas de rencontre des sous-comités.

10. Divers

Aucun point ne fut abordé.

11. Prochaine rencontre

Les membres du groupe remercient sincèrement la STM d'abord de leur avoir ouvert ses portes le jeudi 9 avril dans le cadre d'une visite de ses installations orchestrée de mains de maître et pour les avoir accueillis pour la rencontre du groupe de liaison. Les remerciements s'adressent plus particulièrement à Messieurs Luc Ferland et André Veilleux, ainsi qu'à Madame Mélissa Bernard. Merci pour tout.

Dîner

La rencontre s'est terminée à 11 h 15. Un dîner fut servi sur place.

Rédigé par : Michèle Bérubé

Michèle Bérubé

21 mai 2015

